

Marcel-callo : convention signée avec le Cesi de Saint-Nazaire



De gauche à droite : Isabelle Belaud, directrice-adjointe du lycée Marcel-Callo, Vincent Maisonneuve, directeur, Stéphane Degres, directeur régional ouest du Cesi et Marc Pouly, directeur du Cesi de Saint-Nazaire.

Le lycée Marcel-callo s'offre une nouvelle corde à son arc avec la signature, mercredi 20 mars, d'une convention de partenariat avec le Cesi, l'école d'ingénieurs de Saint-Nazaire.

PLUSIEURS AXES MAJEURS DE CETTE UNION

Mutualiser. Les formations des deux établissements seront mises en commun afin de permettre pour le lycée Marcel-Callo de créer un cursus d'ingénieurs en fonction des vœux et niveaux de chaque élève et d'offrir à ces derniers une optique supplémentaire, avec le Cesi, de poursuite d'études.

Informier. Des élèves de l'école d'ingénieurs de saint-nazaire interviendront au lycée redonnais avec des temps forts destinés notamment aux BTS et à ceux qui sont en Prépa Adapté technicien supérieur (ATS). « Un échange qui permettra de démystifier le métier d'ingénieurs, a précisé Isabelle Belaud, directrice adjointe de l'établissement en charge de l'enseignement supérieur. Beaucoup d'élèves se mettent des barrières, ont peur de ne pas être capables. Ici, on le sait, nous

poussons au contraire vers l'excellence en leur montrant que c'est faisable. »

Echanges pédagogiques et projets. Il est convenu que des échanges pédagogiques auront lieu « régulièrement entre les enseignants des deux établissements. Avec la mise en place en parallèle de certains mini-projets en commun comme par exemple pour les 2nde STI2D qui ont des schémas à réaliser pour le Bac et qui pourraient échanger avec des élèves ingénieurs. Les deux entités fonctionnent beaucoup en terme de projets, nous avons beaucoup de points communs, c'est ce qui nous rapproche ».

« LES MOTIVER À POURSUIVRE LES ÉTUDES »

Le Cesi de Saint-Nazaire compte entre 400 et 500 élèves. Et devrait en accueillir 700 en 2021 avec la création "Numérique et entrepreneuriat". 33 spécialités y sont proposées. « On peut y entrer à Bac ou Bac + 2, rappellent Stéphane Degres et Marc Pouly. Avec cette signature avec Marcel-Callo, nous allons offrir aux lycéens de l'information sur les écoles

d'ingénieurs, les motiver sur la poursuite d'études en bâtissant un parcours spécifique suivant l'envie et la voie choisie par l'élève. Nous avons toujours besoin dans la région d'ingénieurs et de cadres spécialisés. Nous allons les chercher dans les lycées afin d'être à la fois utiles pour ces jeunes et pour le territoire. »

Actuellement, 2 000 élèves sortent diplômés des 25 sites français du Cesi. « Trois mois après la fin de leurs études, 90 % des diplômés trouvent un emploi. »

« SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE »

Pour Vincent Maisonneuve, directeur du lycée, c'est une « chance pour nos élèves avec ce panel supplémentaire que nous leur proposons, tout en ficelant au mieux l'accompagnement du jeune au-delà du Bac. Avec le Cesi, c'est une très bonne pédagogie, un savoir-faire, un savoir-être amélioré. Avec cette convention que nous signons, c'est un plan d'action qui sera pluriannuel où nous nous engageons à offrir aux lycéens des formations de qualification d'ingénieurs ».

Alexandre Blondonnet